



Réouverture des écoles : Les AESH ne sont pas corvéables à merci !



Alors que le ministère clame haut et fort que les AESH font partie de la communauté éducative, ces agent-es se retrouvent sans masques ! De plus, malgré un protocole spécial AESH, ils et elles se voient sommé-es d'exécuter des tâches hors missions...

Depuis le début du confinement, nombre d'AESH n'ont eu de nouvelles de leur hiérarchie que la veille de la réouverture. Les DSDEN sont injoignables et ignorent les AESH qui ne savent pas comment récupérer les documents et où les envoyer. Des académies continuent de refuser les ASA garde d'enfants alors que le ministère préconise une souplesse.

Lorsqu'il y a des masques dans les écoles, des directeurs et directrices annoncent aux AESH que, à cause de la pénurie, les masques ne sont que pour les enseignant-es ! D'autres se voient attribué-es des masques pédiatriques. Nombre d'AESH reçoivent depuis quelques jours des messages leur demandant d'apporter leurs propres masques. Le gel hydroalcoolique fait souvent défaut. Certaines mairies pallient ce manque en fournissant elles-mêmes les masques aux personnels. La hiérarchie leur demande d'être indulgent-es face à cette pénurie et de coopérer alors que nous sommes face à une pandémie !

La **CGT Éduc'action** rappelle que c'est à l'employeur, l'Éducation nationale, de fournir les masques en nombre suffisant pour couvrir les besoins de tous les personnels. Les masques ne se distribuent pas selon une pseudo-hiérarchie !

Le ministère a annoncé que les AESH devaient se rendre dans les écoles même si leurs élèves étaient absent-es. La hiérarchie en profite pour leur imposer des missions qui ne sont pas les leurs : surveillance, sans présence des enseignant-es, de groupe d'élèves ou d'élèves difficiles non notifié-es, surveillance de récréation, aide aux devoirs, organisation et désinfection des classes et du matériel, remplacement des Atsem, et, en prévision de la réouverture des collèges, travail administratif des AED...

La **CGT Éduc'action** rappelle que les AESH s'occupent uniquement d'élèves en situation de handicap, comme mentionné dans le protocole national, et que ce personnel n'a pas à pallier l'incompétence de l'institution face à cette rentrée.

Lorsque l'élève en situation de handicap est là, aucune distanciation n'est préconisée et les visières annoncées dans le protocole sont inexistantes !

Encore une fois, l'indifférence pour ce personnel est de mise malgré une communication se voulant rassurante et bienveillante. En plus du danger que ce personnel encourt, la hiérarchie abuse de sa précarité et l'exploite encore plus !

La **CGT Educ'action** demande au ministère de prendre les **mesures nécessaires** pour faire appliquer ses protocoles par les académies et DSDEN afin faire cesser ces abus et que les AESH ne soient plus mis-es en danger ! La **CGT Educ'action** rappelle aux AESH leur possibilité d'exercer leur droit de retrait et de refuser toute mission qui n'est pas dans leur fonction !

Montreuil, le 13 Mai 2020